



Militer à La Cimade en  
région Centre-Ouest

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

# Un peu d'histoire

- Une association qui a fêté ses 80 ans en 2019
- Dépôt des statuts à Paris, en 1939 pendant la guerre



## Comité Inter Mouvements Auprès Des Evacués

En juillet 1940,  
Madeleine BAROT est  
nommée secrétaire  
générale de la Cimade



**12 novembre 1938** : Décret permettant l'internement des « étrangers indésirables » dans des « centres spécialisés »

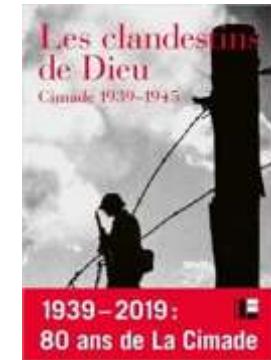
**Loi du 4 octobre 1940** : « *Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence.* »



# Quelques périodes qui ont construit les valeurs de La Cimade d'hier et d'aujourd'hui

- **1939-1940** : création par des mouvements de jeunesse protestants et entrée dans les camps d'internement administratif
- **1942** : choix d'entrer en résistance et organisation de filières d'évasion, thèses de Pomeyrole
- **1945** : choix de rester dans les camps d'internement auprès des prisonniers
- **Années 50** : accueil et soutien aux réfugiés des pays de l'Europe de l'Est, du Portugal
- **Années 60** : engagement en Algérie, accueil et soutien aux rapatriés et harkis, décolonisations
- **Années 70** : soutien aux réfugiés d'Amérique latine, solidarités internationales
- **Années 80** : lutte contre les lois de plus en plus répressives, marche pour l'égalité, entrée dans les centres de rétention
- **Années 90** : développement de l'outil juridique, soutien aux collectifs de sans-papiers, campagne contre la « double-peine »
- **Années 2000** : fort développement du mouvement de La Cimade et structuration
- **Années 2010** : développement et coordination renforcée des actions de sensibilisation
- **Années 2020** : ? A nous de jouer ! ;-)

- **Livret édité pour les 80 ans de La Cimade** : « La Cimade, une histoire » (disponible sur le site)
- Livre sur l'action de La Cimade pendant la seconde guerre mondiale : « Les clandestins de dieu »



# Qui sommes nous ?

## Les statuts de La Cimade

### Article 1 des statuts

*« La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. »*

## Le projet associatif de La Cimade

3 axes :

*« agir au côté des personnes exilées »*

*« témoigner et revendiquer »*

*« renforcer nos partenariats, réfléchir et faire ensemble »*

## Repères de sens : les fondamentaux de La Cimade

## Une charte de déontologie



# Qui sommes nous ?

- Une seule et même association : La Cimade
- 96 groupes locaux, 13 régions
- 2 500 bénévoles
- 136 salarié·e·s au siège et dans les régions
- Auprès de 100 000 personnes accueillies chaque année
- 2 Centres d'Hébergements à Massy et Bézier
- Interventions dans 8 Centres de rétention
- 1 centre de ressource psy Frantz Fanon à Montpellier

Rapport d'activité  
national : [↗](#)



En octobre 2023 à Bugeat, lors de la session annuelle [↗](#)



Avril 2022 : Actions de rue à Poitiers et Niort



Personnes hébergé·es et salarié·e·s au Centre Provisoire  
d'Hébergement de Massy, 2015

# Qui sommes nous ?

**Un mouvement national composé de  
96 groupes locaux de La Cimade  
partout en France**

## Dans la région Centre-Ouest :

## La région Centre-Ouest regroupe :

- La région Centre Val de Loire
  - + L'ex région Poitou-Charentes
  - + L'ex région Limousin

Soit 9 groupes locaux, 190 adhérent·e·s

- Orléans Rapp
  - Blois r
  - Tours
  - Poitiers
  - Niort Sud Deux Sè P
  - La Rochelle
  - Eymoutiers réfle
  - Peyrelevade
  - Bourges

# Rapport d'activité régional :

## Présentation et réflexion régionale :



# Militer : penser, faire et dire



De l'information aux droits



Des mobilisations



De la sensibilisation



Des campagnes



Des actions « coup de poing »



Des actions de rue



Des cours de FLE

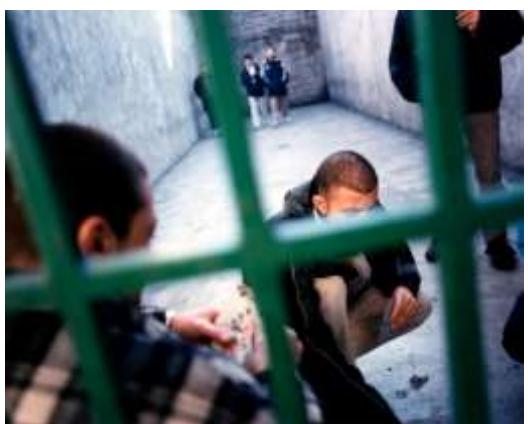


Du plaidoyer politique

Des actions contentieuses



Des outils de sensibilisation



De l'accès aux droits en prison



De l'accès aux droits en centres de rétention administrative



**LOUJNA**  
Tounkaranké

Des coopérations avec des associations partenaires dans les pays du Sud

Des rapports

# Une éthique partagée que l'on s'évertue à réaliser dans nos positions et nos pratiques quotidiennes

- accueil inconditionnel
- non-discrimination
- égalité de traitement
- conciliation de l'intérêt individuel et la promotion des droits
- promotion des droits pour tous et toutes
- relations bienveillantes et respectueuses
- droit à la confidentialité
- engagement bénévole et salarié adapté et collectif
  - Les réunions du groupe local
  - Des actions différentes incluses dans un seul et même collectif : La Cimade
  - L'accompagnement en binôme
  - Les limites de notre action : réfléchies et décidées collectivement
  - Les instances régionales et nationales



+ les fiches liées 

➤ Charte de déontologie interne : un texte qui guide nos actions, nos réflexions et nos prises de positions

# Des prises de positions publiques :

Décryptage sur les migrations 

Propositions pour la régularisation large et durable des personnes sans-papiers 

Lutter contre les amalgames et la désinformations visant les personnes étrangères 

Procédure Dublin : l'urgence de changer de cap 

Propositions pour en finir avec la double peine 

Propositions pour l'accueil et contre la surveillance dans les lieux d'hébergement 

Engager un changement des politiques migratoires 

10 propositions sur les politiques migratoires européennes 

Propositions pour lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi des personnes migrantes

Décryptage des 20 mesures gouvernementales de novembre 2019 

Propositions pour une véritable protection des jeunes en danger 

Propositions pour sortir de la logique de contrôle, sanctions, d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères 

Décryptage du pacte européen sur la migration et l'asile 

Et plus d'expressions sur l'espace « presse » de notre site internet 

Ainsi que dans nos différents rapports et publications publiques 



# Des espaces nationaux et régionaux d'échanges, de mutualisation, de rencontres

- Session nationale annuelle
- Groupes de travail nationaux/régionaux
- Journées nationales thématiques et journées régionales
- Journées nationales de décryptage
- Formations nationales/régionales/locales
- Réunions d'instances régionales/nationales



Journée régionale d'accueil en Centre-Ouest

Session nationale 2017 à Poitiers

Affiche de la journée de décryptage 2020



# Une seule et même association

## Avec des instances nationales

- L'**Assemblée générale nationale** :

- 150 élu·e·s pour 3 ans
- 1 collège d'équipiers bénévoles issu·e·s des régions (100 élu·e·s)
- 1 collège d'équipiers salariés (30 élu·e·s)
- 1 collège de titulaires choisis (20 élu·e·s)
- Définit la politique générale de La Cimade
- Élit le Conseil National

- Le **Conseil National** :

- Met en œuvre la politique définie par l'AG.
- Nomme la **Secrétaire Générale** : Fanélie Carrey-Conte

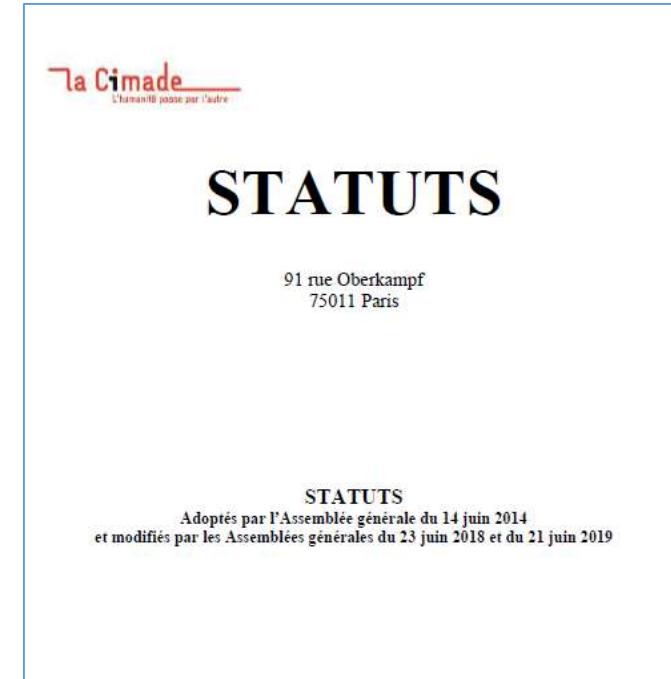
- Le **Bureau National** :

- Monique Guyot-Berni : présidente
- Anne-Sophie Astrup et Isabelle Kauffmann : co-secrétaires
- Luc Deroo: trésorier

➤ Page sur notre organisation : [↗](#)

➤ Nos statuts : [↗](#)

un texte exprimant nos valeurs et nos choix d'organisation/vie collective interne ayant des impacts sur le quotidien de notre association



The screenshot shows the La Cimade website with the following content:

- La Cimade** logo with the tagline "L'humanité passe par l'autre".
- STATUTS** (in large, bold, black font).
- Address: 91 rue Oberkampf, 75011 Paris.
- STATUTS** (smaller text, bold) with a note: "Adoptés par l'Assemblée générale du 14 juin 2014 et modifiés par les Assemblées générales du 23 juin 2018 et du 21 juin 2019".

# Une seule et même association

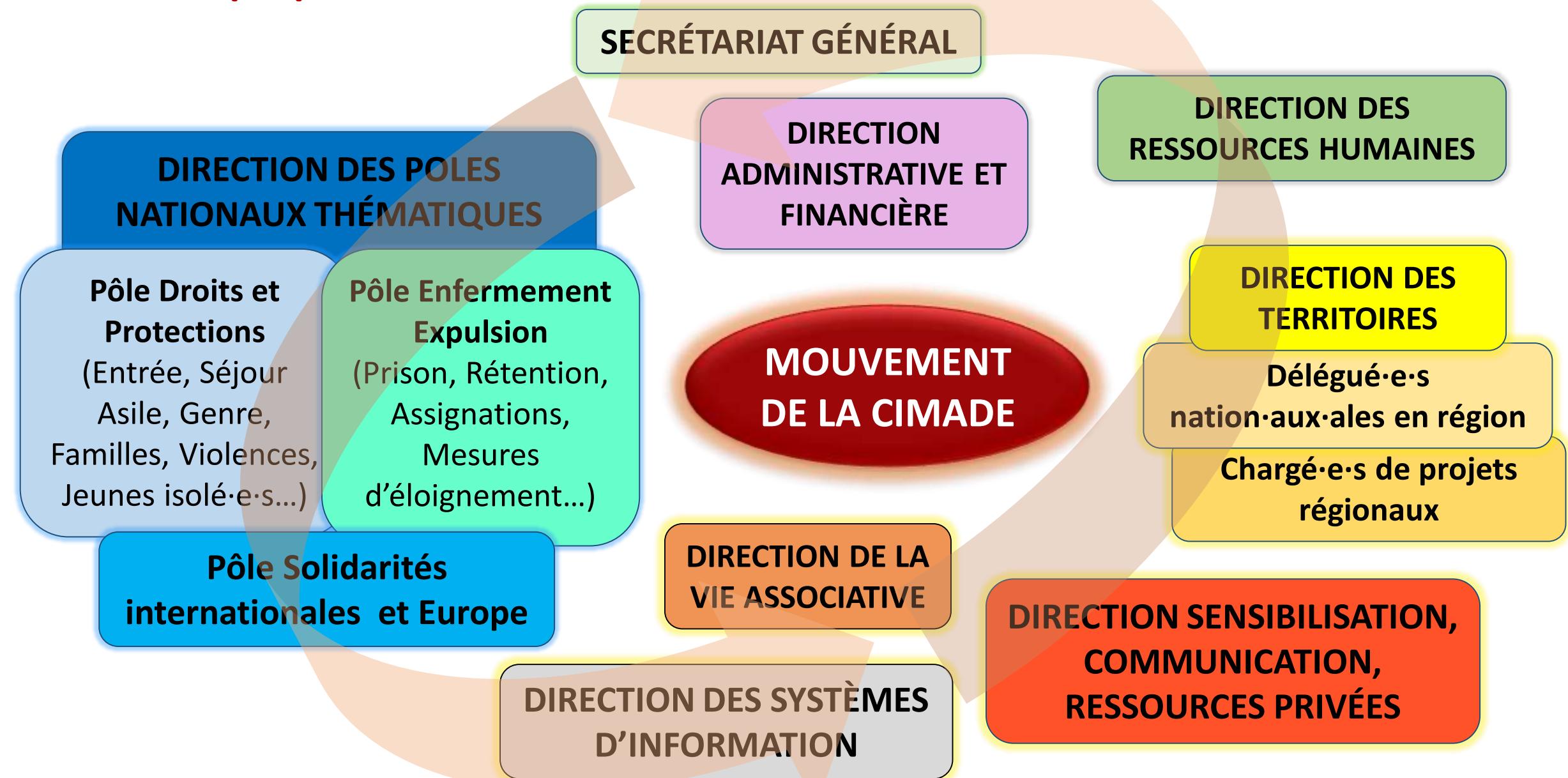
## Avec des instances régionales et locales

- **Le groupe local** réunit localement les membres de l'association, anime la vie collective locale, coordonne les activités et veille à l'intégration et au suivi des bénévoles du groupe. Si modalités d'organisation peuvent être variables, les statuts prévoient que chaque groupe élit tous les trois ans un bureau local.
- **L'Assemblée Régionale** : composée des adhérent·e·s de la région. L'assemblée régionale :
  - élit le conseil régional
  - élit ses représentant·e·s à l'Assemblée Générale nationale
- **Le conseil régional** anime la vie régionale, définit des grandes orientations et projets régionaux, coordonne les groupes locaux, convoque et prépare les assemblées régionales. Le conseil régional est l'interlocuteur privilégié des instances nationales. Le conseil régional assure la cohérence nationale de La Cimade dans la région. Il est souhaitable que tous les groupes locaux de la région soient représentés au sein du conseil régional. Les élu·e·s à l'Assemblée Générale Nationale ont une place au sein du conseil régional. Le conseil régional élit en son sein le **bureau régional**.

➤ **Instances locales, régionales ou nationales : les mandats sont de 3 ans.**

**Les salarié·e·s délégué·e·s en région** soutiennent et coordonnent avec le conseil régional

# Les équipes de La Cimade au niveau national



# Côté bénévole - Un engagement personnel qui s'inscrit dans, nourrit et est nourri par une démarche collective

- **Partager les buts de l'association par l'adhésion** : se fait par formulaire papier ou en ligne pour les réadhésions. Il existe deux statuts : membres « bénévoles » qui participent aux actions et à l'organisation du groupe local ou membres « associé·e·s » qui adhèrent aux valeurs de La Cimade mais ne sont pas actifs dans un groupe local.
- **La volonté de s'inscrire dans une réflexion de fond sur les thématiques que l'on travaille et sur nos modalités d'actions**, notre place, nos orientations politiques, notre parole, notre organisation... ne pas s'abstenir de ces réflexions y compris lorsqu'elles peuvent percuter nos pratiques, nos positions.
- **S'intéresser et participer aux espaces collectifs de l'association locaux, régionaux, nationaux**. Ils sont indispensables pour le fonctionnement collectif au-delà des activités menées par chacun·e et **pour élaborer nos positions collectives** (réunions du groupe local, réunions régionales, groupes de travail nationaux, participation aux assemblées générales et session nationale...). **Respecter ensuite individuellement les décisions prises collectivement est essentiel**.
- **La volonté de se former** : acquérir des connaissances nécessaires en suivant les formations que l'association propose (formation sur l'accès aux droits, sur la sensibilisation, etc...)

***Une force et une responsabilité : par ses actions et ses prises de paroles en tant que membre de la Cimade, le la bénévole engage l'ensemble de l'association.***

# Côté association- L'association apporte aux bénévoles

- Sa légitimité et son expérience acquise en 80 ans
- La possibilité d'agir localement et régionalement
- Contribuer à des actions et à une réflexion de dimension nationale
- Un cadre d'actions collectives structuré et organisé
- Des espaces de réflexions collectives
- Un accompagnement local, régional, national
- Des outils, des connaissances, des formations
- Agir dans un réseau associatif local, régional, national :

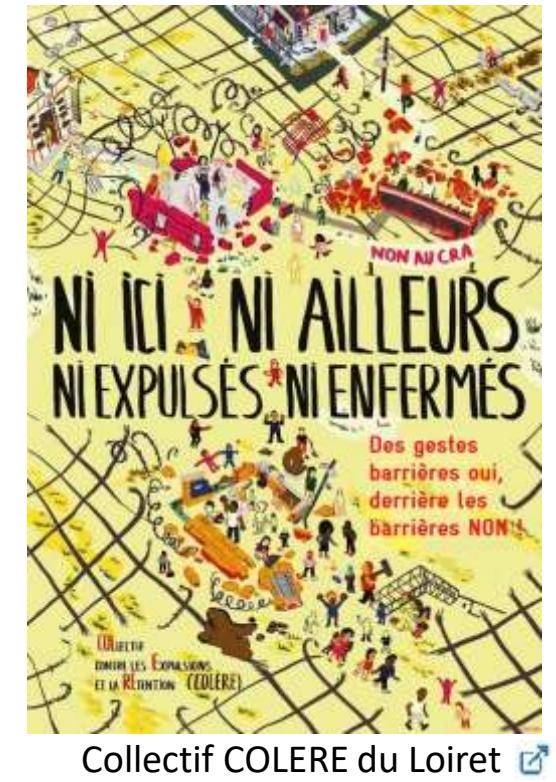


OBSERVATOIRE de  
l'ENFERMEMENT des  
ETRANGERS

GNCP  
Groupe National  
de Concertation  
Prison

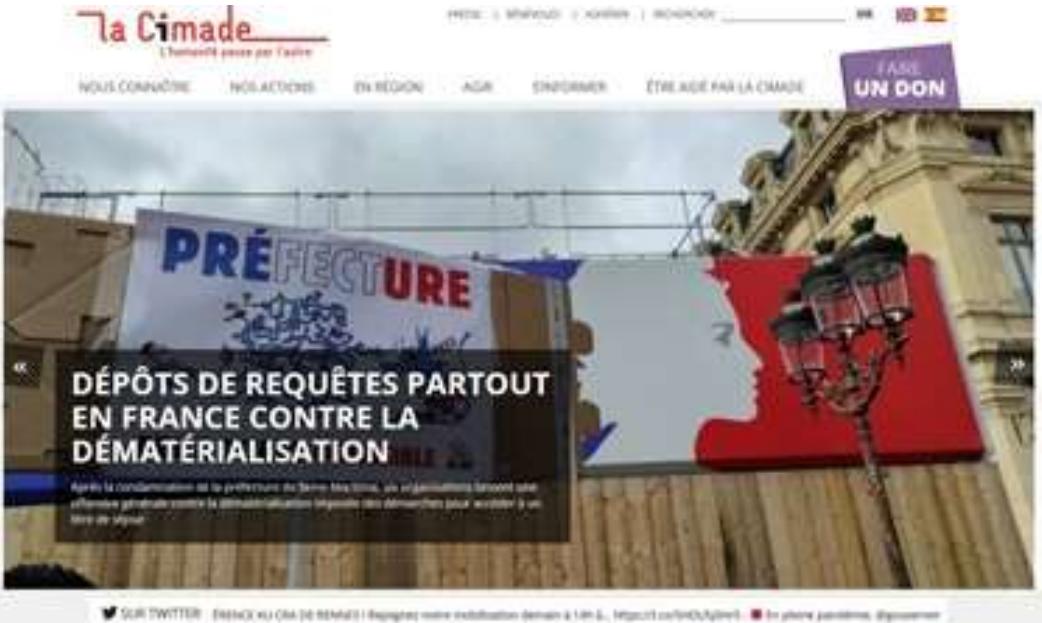


ODSE Observatoire  
du Droit à la Santé  
des Étrangers  
c/o Médecins du Monde • 62, rue Marcadet • 75018 PARIS • www.odse.eu.org • odse@lalune.org



# Principaux moyens de communication

- Des moments clefs : les réunions du groupe local et les réunions d'instances (régionales, nationales)
- La communication dans l'action : les accueils en binômes et autres actions collectives (sensibilisation, plaidoyer, etc...)
- Des listes de diffusion (Liste Interne nationale, liste régionale, listes locales, listes nationales thématiques...)
- Des boîtes mails La Cimade gérées par les groupes et la région
- Un intranet de ressources internes, Cimadoc's, avec un espace régional
- Un site internet national avec une page régionale
- Un site dédié au festival Migrant'Scène
- Des comptes nationaux et parfois locaux sur des réseaux sociaux



# Comment est financée notre association ?

## Compte de résultat 2024

**Un budget unique et solidaire** qui comprend l'ensemble des charges et produits locaux, régionaux et nationaux

**Un budget annuel total de 14 millions d'euros**

**L'espace de don en ligne sécurisé :**  
<https://donner.lacimade.org/b/mon-don>

**La boutique solidaire :**  
<https://boutique.lacimade.org/>

